

Interview complète / François BIZEUL, agriculteur à Evrecy

« On est à la ferme de Mondeville, à Evrecy. Nous sommes deux associés, Aurélie Levasseur et moi-même, François Bizeul. L'installation a été faite par Aurélie en 2016. Notre activité principale, c'est surtout poules pondeuses en agriculture biologique, avec également une petite partie en culture, qui est également en agriculture biologique.

Pourquoi on a choisi l'agriculture biologique ? C'est, pour nous, un élément essentiel de pouvoir préserver notre santé avant tout, et également la santé de ce qui nous entoure, que ce soit notre environnement proche, nos voisins, etc., par le fait de ne pas utiliser de produits phytosanitaires. Ce choix est, en plus, renforcé par le fait que nous sommes sur une aire d'alimentation de captage ; l'aire d'alimentation de captage d'Evrecy, et également sur l'aire d'alimentation de captage de la prise de l'Orne de Louvigny. On est déjà sensible à la préservation de l'environnement, et le fait de cette proximité avec notre source en eau du robinet nous a encore plus renforcé dans ce choix de produire sans avoir d'impact sur la qualité de l'eau potable.

Mais c'est aussi ne pas utiliser d'engrais chimiques issus de la synthèse. Nous fertilisons nos cultures uniquement à partir des fientes des poules, ce qui est, en plus, une très bonne source de matière organique, qui permet d'apporter de l'azote phosphore et potassium pour nos cultures, principalement céréalières.

Et puis le fait qu'on soit en vente directe. On commercialise toute notre production nous-mêmes, directement en livrant nos clients. Pour commercialiser notre production, on a un centre de conditionnement agréé, qui est contrôlé régulièrement, de manière à pouvoir proposer des œufs bios conformes à la réglementation.

On a des clients qui sont soit sensibles à la cause environnementale, mode de production, bien-être animal, puisqu'en bio, forcément, c'est imposé par le cahier des charges. Les poules ont accès à un parcours extérieur. C'est 4 mètres carrés par poule minimum et, ici, on a volontairement augmenté. On a doublé cette surface de parcours, puisqu'on voit que les poules passent leur journée à explorer ; elles ont besoin de place. On a aussi des clients qui sont sensibles sur le local, qui veulent acheter de la proximité.

Alors aujourd'hui, nous, on considère que la priorité est d'aller vers du bio, puisque c'est quand même le seul mode de production aujourd'hui qui permet de garantir au consommateur que la production a eu un impact le plus faible possible sur son environnement et qui, au contraire, permet de faire revivre les sols. Le fait de ne plus utiliser notamment de fongicides, de préserver également la faune sauvage et la flore. On replante des haies, on recrée un biotope. En agriculture biologique, ce biotope nous apporte des bénéfices pour notre production.

On fait partie maintenant du GONm, le groupe ornithologique normand, comme refuge, puisqu'on a recréé cet espace de vie favorable pour accueillir la faune sauvage. On accueille différents types de chouettes, des faucons pèlerins et ces rapaces nous sont utiles pour notamment limiter les rongeurs dans les parcours. Pour nous, c'est aussi une satisfaction. Au passage, je remercie tous nos clients qui achètent nos œufs. Ils n'en ont peut-être pas forcément conscience, mais en achetant les œufs bio d'Evrecy, ils ont aussi un impact sur la qualité de leur eau du robinet, sur la faune sauvage qui peut s'installer, vivre paisiblement sur le secteur, et puis aussi sur la qualité de l'air. C'est un élément,

aujourd'hui, qui est souvent occulté, mais le fait de ne plus utiliser de produits phytosanitaires a également un impact sur la qualité de l'air qu'on respire.

Les bénéfices de l'agriculture biologique, aujourd'hui, ne sont plus à démontrer. Il y a une pléthore d'études, que ce soit en Europe ou dans le monde, qui montrent les bénéfices de l'agriculture biologique, qui permet de recréer plus de biodiversité, préserver la ressource en eau. Un des points essentiels de l'agriculture biologique, c'est qu'il y a eu un accord au niveau européen. C'est un label aujourd'hui qui est reconnu dans tous les pays européens. Il y a eu un accord et des cahiers des charges ont été établis pour chaque type de production, que ce soit du lait, la viande, les œufs ou les cultures. Nous, exploitants, on paye à notre charge, en plus de cet engagement, la certification annuelle, d'un organisme certificateur indépendant. Celui-ci vérifie toutes nos factures, la surface des parcours, la conformité des bâtiments, que ce soit la longueur des mangeoires, des perchoirs. Il vérifie la conformité par rapport à ce cahier des charges, qui permet de garantir du bien-être animal et puis un produit de qualité qui ne dégrade pas son environnement de production. »